

cette réception, d'Ivy jura d'en tirer vengeance. Il alla trouver le comte de Charolais et lui avoua tout ce qu'il savait. Constain fut arrêté et conduit au château de Rippemonde. La crainte de la torture lui fit tout avouer, excepté ma complicité, espérant peut-être que j'intercéderais pour lui. Il était déjà au haut de la tour, lieu destiné à son supplice, et l'on s'apprêtait à le décapiter, lorsqu'il témoigna le désir de parler au comte. Il lui raconta alors le rôle que j'avais joué dans cette tentative. Le comte de Charolais, malgré l'étonnement et la colère qu'il éprouvait, se tut, et les personnes présentes ne purent former que de vagues conjectures fondées sur les mouvements de surprise que ce récit lui arracha. Malgré l'importance de cette révélation, Constain fut décapité et ses biens furent confisqués, mais rendus à sa famille par le duc de Bourgogne.

« Son dénonciateur éprouva le même sort, qu'il dut en partie à l'imprudente réponse qu'il fit au prince de Bourgogne ; celui-ci lui ayant demandé s'il eût dénoncé le complot si on lui eût payé la somme promise, il eut l'inconcevable témérité de répondre que non.

« Quand le comte vint à Tours, il me demanda une entrevue particulière ; là il laissa éclater toute sa fureur et m'accabla de reproches. Je l'apaisai en lui donnant la lieutenance générale de Normandie et la pension de trente-six mille livres ; la lieutenance générale ne fut qu'un vain titre ; quant à la pension, il n'en reçut que le premier terme. »

La fatalité et les pressentiments.

Instruction donnée par saint Louis.

Un de nos correspondants nous écrit ce qui suit :

« Au mois de septembre dernier, une embarcation légère, faisant la traversée de Dunkerque à Ostende, fut surprise par un gros temps et par la nuit ; l'esquif chavira, et des huit personnes qui le montaient, quatre périrent ; les quatre autres, au nombre desquelles je me trouvais, parvinrent à se maintenir sur la quille. Nous restâmes toute la nuit dans cette affreuse position, sans autre perspective que la mort, qui nous paraissait inévitable et dont nous éprouvâmes toutes les angoisses. Au point du jour, le vent nous ayant poussés à la côte, nous pûmes gagner la terre à la nage.

« Pourquoi dans ce danger, *égal pour tous*, quatre personnes seulement ont-elles succombé ? Remarquez que, pour mon compte, c'est la sixième ou septième fois que j'échappe à un péril aussi imminent, et à peu près dans les mêmes circonstances. Je suis vraiment porté à croire qu'une main invisible me protège. Qu'ai-je fait pour cela ? Je ne sais trop ; je suis sans importance et sans utilité dans ce monde, et ne me flatte pas de valoir mieux que les autres ; loin de là : il y avait parmi les victimes de l'accident un digne ecclésiastique, modèle des vertus évangéliques, et une vénérable sœur de Saint-Vincent de Paul qui allaient accomplir une sainte mission de charité

chrétienne. La fatalité me semble jouer un grand rôle dans ma destinée. Les Esprits n'y seraient-ils pas pour quelque chose ? Serait-il possible d'avoir par eux une explication à ce sujet, en leur demandant, par exemple, si ce sont eux qui provoquent ou détournent les dangers qui nous menacent ?... »

Conformément au désir de notre correspondant, nous adressâmes les questions suivantes à l'Esprit de saint Louis, qui veut bien se communiquer à nous toutes les fois qu'il y a une instruction utile à donner.

1. Lorsqu'un danger imminent menace quelqu'un, est-ce un Esprit qui dirige le danger, et lorsqu'on y échappe, est-ce un autre Esprit qui le détourne ?

Rép. Lorsqu'un Esprit s'incarne, il choisit une épreuve ; en la choisissant il se fait une sorte de destin qu'il ne peut plus conjurer une fois qu'il s'y est soumis ; je parle des épreuves physiques. L'Esprit conservant son libre arbitre sur le bien et le mal, il est toujours le maître de supporter ou de repousser l'épreuve ; un bon Esprit, en le voyant faiblir, peut venir à son aide, mais ne peut influencer sur lui de manière à maîtriser sa volonté. Un Esprit mauvais, c'est-à-dire inférieur, en lui montrant, en lui exagérant un péril physique, peut l'ébranler et l'effrayer, mais la volonté de l'Esprit incarné n'en reste pas moins libre de toute entrave.

2. Lorsqu'un homme est sur le point de périr par accident, il me semble que le libre arbitre n'y est pour rien. Je demande donc si c'est un mauvais Esprit qui provoque cet accident, qui en est en quelque sorte l'agent ; et, dans le cas où il se tire de péril, si un bon Esprit est venu à son aide.

Rép. Le bon Esprit ou le mauvais Esprit ne peut que suggérer des pensées bonnes ou mauvaises, selon sa nature. L'accident est marqué dans le destin de l'homme. Lorsque ta vie a été mise en péril, c'est un avertissement que toi-même as désiré, afin de te détourner du mal et de te rendre meilleur. Lorsque tu échappes à ce péril, encore sous l'influence du danger que tu as couru, tu songes plus ou moins fortement, selon l'action plus ou moins forte des bons Esprits, à devenir meilleur. Le mauvais Esprit survenant (je dis mauvais, sous-entendant le mal qui est encore en lui), tu penses que tu échapperas de même à d'autres dangers, et tu laisses de nouveau tes passions se déchaîner.

3. La fatalité qui semble présider aux destinées matérielles de notre vie serait donc encore l'effet de notre libre arbitre ?

Rép. Toi-même as choisi ton épreuve : plus elle est rude, mieux tu la supportes, plus tu t'élèves. Ceux-là qui passent leur vie dans l'abondance et le bonheur humain sont de lâches Esprits qui demeurent stationnaires. Ainsi le nombre des infortunés l'emporte de beaucoup sur celui des heu-

reux de ce monde, attendu que les Esprits cherchent pour la plupart l'épreuve qui leur sera la plus fructueuse. Ils voient trop bien la futilité de vos grandeurs et de vos jouissances. D'ailleurs, la vie la plus heureuse est toujours agitée, toujours troublée, ne serait-ce que par l'absence de la douleur.

4. Nous comprenons parfaitement cette doctrine, mais cela ne nous explique pas si certains Esprits ont une action directe sur la cause matérielle de l'accident. Je suppose qu'au moment où un homme passe sur un pont, le pont s'écroule. Qui a poussé l'homme à passer sur ce pont ?

Rép. Lorsqu'un homme passe sur un pont qui doit se rompre, ce n'est pas un Esprit qui le pousse à passer sur ce pont, c'est l'instinct de sa destinée qui l'y porte.

5. Qui a fait rompre le pont ?

Rép. Les circonstances naturelles. La matière a en elle ses causes de destruction. Dans le cas dont il s'agit, l'Esprit, ayant besoin d'avoir recours à un élément étranger à sa nature pour mouvoir des forces matérielles, aura plutôt recours à l'intuition spirituelle. Ainsi tel pont devant se rompre, l'eau ayant disjoint les pierres qui le composent, la rouille ayant rongé les chaînes qui le suspendent, l'Esprit, dis-je, insinuera plutôt à l'homme de passer par ce pont que d'en faire rompre un autre sous ses pas. D'ailleurs, vous avez une preuve matérielle de ce que j'avance : quelque accident que ce soit arrive toujours naturellement, c'est-à-dire que des causes qui se lient l'une à l'autre l'ont amené insensiblement.

6. Prenons un autre cas où la destruction de la matière ne soit pas la cause de l'accident. Un homme mal intentionné tire sur moi, la balle m'effleure, elle ne m'atteint pas. Un Esprit bienveillant peut-il l'avoir détournée ? - *Rép.* Non.

7. Les Esprits peuvent-ils nous avertir directement d'un danger ? Voici un fait qui semblerait le confirmer : Une femme sortait de chez elle et suivait le boulevard. Une voix intime lui dit : Va-t'en ; retourne chez toi. Elle hésite. La même voix se fait entendre à plusieurs reprises ; alors elle revient sur ses pas ; mais, se ravisant, elle se dit : Qu'ai-je à faire chez moi ? j'en sors ; c'est sans doute un effet de mon imagination. Alors elle continue son chemin. A quelques pas de là une poutre que l'on sortait d'une maison la frappe à la tête et la renverse sans connaissance. Quelle était cette voix ? N'était-ce pas un pressentiment de ce qui allait arriver à cette femme ? - *Rép.* Celle de l'instinct ; d'ailleurs aucun pressentiment n'a de tels caractères : toujours ils sont vagues.

8. Qu'entendez-vous par la voix de l'instinct ? - *Rép.* J'entends que l'es-

prit, avant de s'incarner, a connaissance de toutes les phases de son existence ; lorsque celles-ci ont un caractère saillant, il en conserve une sorte d'impression dans son for intérieur, et cette impression, se réveillant quand le moment approche, devient pressentiment.

NOTA. Les explications ci-dessus ont rapport à la fatalité des événements matériels. La fatalité morale est traitée d'une manière complète dans le *Livre des Esprits*.

Utilité de certaines évocations particulières.

Les communications que l'on obtient des Esprits très supérieurs ou de ceux qui ont animé les grands personnages de l'antiquité sont précieuses par le haut enseignement qu'elles renferment. Ces Esprits ont acquis un degré de perfection qui leur permet d'embrasser une sphère d'idées plus étendue, de pénétrer des mystères qui dépassent la portée vulgaire de l'humanité, et par conséquent de nous initier mieux que d'autres à certaines choses. Il ne s'ensuit pas de là que les communications des Esprits d'un ordre moins élevé soient sans utilité ; loin de là : l'observateur y puise plus d'une instruction. Pour connaître les mœurs d'un peuple, il faut l'étudier à tous les degrés de l'échelle. Quiconque ne l'aurait vu que sous une face le connaîtrait mal. L'histoire d'un peuple n'est pas celle de ses rois et des sommités sociales ; pour le juger, il faut le voir dans la vie intime, dans ses habitudes privées. Or, les Esprits supérieurs sont les sommités du monde spirite ; leur élévation même les place tellement au-dessus de nous que nous sommes effrayés de la distance qui nous sépare. Des Esprits plus bourgeois (qu'on nous passe cette expression) nous en rendent plus palpables les circonstances de leur nouvelle existence. Chez eux, la liaison entre la vie corporelle et la vie spirite est plus intime, nous la comprenons mieux, parce qu'elle nous touche de plus près. En apprenant par eux-mêmes ce que sont devenus, ce que pensent, ce qu'éprouvent les hommes de toutes conditions et de tous caractères, les hommes de bien comme les vicieux, les grands et les petits, les heureux et les malheureux du siècle, en un mot les hommes qui ont vécu parmi nous, que nous avons vus et connus, dont nous connaissons la vie réelle, les vertus et les travers, nous comprenons leurs joies et leurs souffrances, nous nous y associons et nous y puisons un enseignement moral d'autant plus profitable que les rapports entre eux et nous sont plus intimes. Nous nous mettons plus facilement à la place de celui qui a été notre égal que de celui que nous ne voyons qu'à travers le mi-